

## COMPTE ADMINISTRATIF 2017

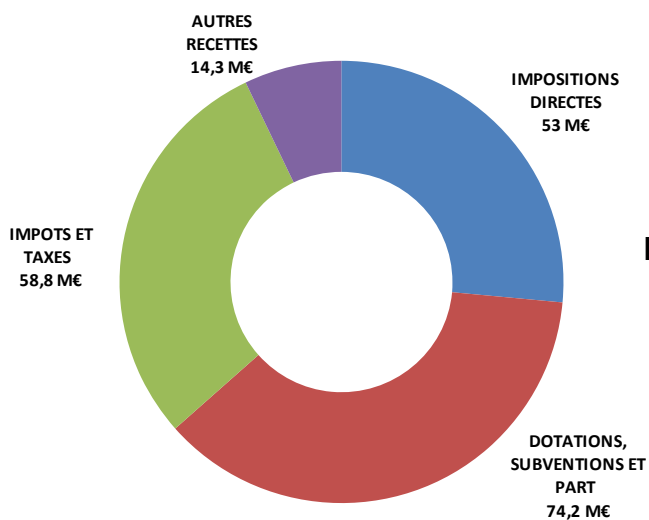
### Faits marquants de l'exercice

- Les dotations de l'État poursuivent leur baisse au titre de la contribution des collectivités au redressement des comptes publics : en 2017, la dotation globale de fonctionnement (DGF) du Département diminue de 2.3 M€. Sur la période 2013-2017 cela représente en cumul une perte de 14 millions de DGF.
- La hausse du point et la mise en œuvre des dispositions du PPCR impactent la masse salariale qui augmente de 1,6% en 2017, après la baisse constatée l'an passé.
- Les autres dépenses de fonctionnement sont en baisse de 1.5 M€ soit 3.2%.
- Les dépenses sociales poursuivent leur forte progression du fait des frais d'hébergement et du reste à charge du Département au titre des allocations individuelles de solidarité (RSA, PCH, APA).
- La dette propre du département diminue depuis 2011.

2017

• Section de fonctionnement

- Les **recettes de fonctionnement ont légèrement progressé, de 1,2 M€ (+0,6%)** :
  - La hausse des recettes 2017 tient essentiellement aux éléments exceptionnels : les cessions immobilières représentent 1,6 M€.
  - Après une forte progression l'an passé (5,8%), les impositions indirectes ont progressé plus faiblement (+0,4 M€ soit +0,8%), malgré une bonne dynamique des droits de mutations (+556 K€ soit +5,4%) du fait d'une baisse de TSCA.
  - Le produit de fiscalité directe a diminué du fait du transfert de la CVAE à la Région pour financer la compétence transports.
  - La DGF pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive a diminué, ce qui représente une baisse de 2,3M€ de recettes en 2017. Sur la période 2013-2017, le Département en cumul aura perdu 14 M€ de DGF. Les compensations fiscales, du fait de l'inclusion de la DCRTP dans le périmètre d'ajustement de la DGF, ont diminué de plus de 10% (-810K€)
  - De nouveau, les concours de la CNSA ont progressé, de près d'1M€.



2017  
Recettes de fonctionnement  
(en millions d'euros)

Les recettes de fonctionnement en 2017  
représentent 200,3 M€

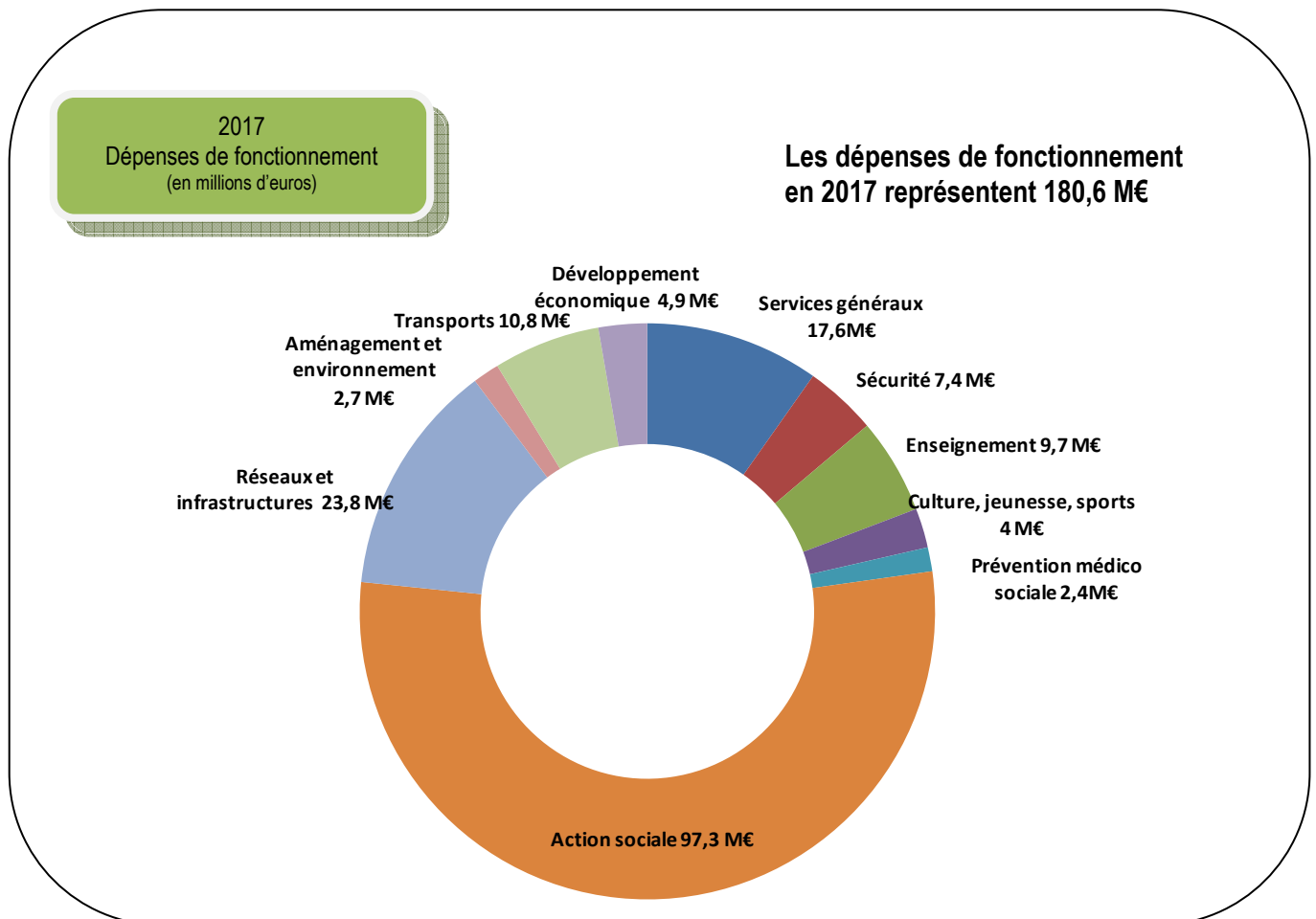
Une **progression des dépenses de fonctionnement de 2 M€ (soit + 1,1%)**, imputable à la hausse des dépenses sociales et de la masse salariale.

Les autres dépenses de fonctionnement diminuent de 1,5 M€, soit 3,2%.

L'évolution des dépenses d'aide sociale (y compris rémunération du personnel) est de 3,4% : les AIS progressent de 5,4% (5% en 2016) et les frais en établissement de 3,9% (10,3% en 2016).

Les principaux postes d'intervention en matière de solidarité sont les suivants :

<b>Fonction</b>	<b>Libellé</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>évol</b>
50	services communs	4 585 116	4 686 008	2,2%
51	famille enfance	12 100 503	13 137 386	8,6%
52	personnes handicapées	25 401 046	25 738 944	1,3%
53	personnes âgées	10 245 582	9 954 654	-2,8%
55	APA	26 564 312	27 498 239	3,5%
53	RSA	14 062 283	15 076 155	7,2%
58	autres interventions sociales	1 156 872	1 210 920	4,7%
		<b>94 115 714</b>	<b>97 302 306</b>	<b>3,4%</b>



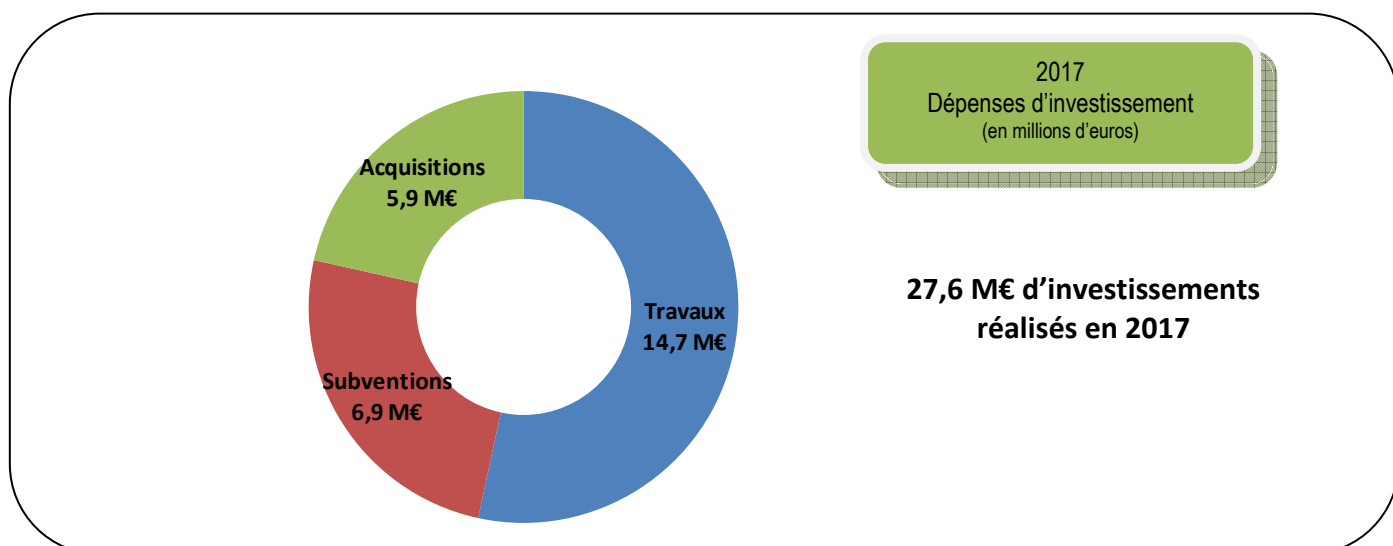
2017

• Section d'investissement

**Les dépenses d'investissement hors capital de la dette sont en augmentation à 27,6 M€** contre 26,2 M€ en 2016.

Les subventions d'équipement versées ont diminué passant de 9,4 M€ à 7 M€. Elles représentent 25% des dépenses d'investissement hors dette.

Les investissements directs (dont contrat de partenariat) sont en hausse à 20,7 M€. Les travaux ont progressé (+10%), les acquisitions ont doublé du fait de l'acquisition de l'EDIS au Lioran, le contrat de partenariat pour la réalisation de la RD 120 représente 921 K€.



**Le remboursement en capital représente 16,6 M€ pour un emprunt nouveau de 15 M€.** En 2017, et depuis 2011, le Département poursuit la réduction de l'encours.

**Les recettes d'investissement** hors emprunt représentent 12,4 M€ en augmentation du fait du versement de la subvention Région dans le cadre du contrat de partenariat RD926 de 5M€. Pour les autres recettes, il s'agit : du FCTVA (2,2 M€), de la DGE (2,5 M€), produit des amendes de radars automatiques (0,7M€) et différentes subventions hors PPP pour 1,7M€.

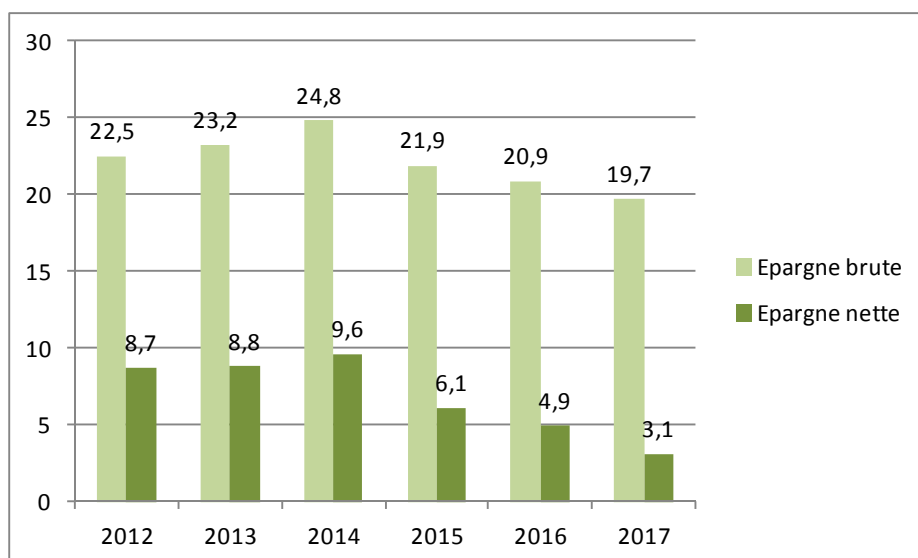
2017

• Equilibres financiers

**L'épargne brute correspond à la différence entre recettes et dépenses de fonctionnement, leur évolution explique donc celle de l'épargne**

Les dépenses progressant plus vite que les recettes, l'épargne brute diminue en 2017. Elle atteint 19.7 M€.

Pour obtenir l'épargne nette, on retire de l'épargne brute le remboursement de capital de la dette. On obtient ainsi l'épargne nette qui représente la capacité du Département à dégager sur sa section de fonctionnement des crédits pour financer l'investissement.



**Le taux d'épargne est de 10,1%** en conformité avec notre objectif de ne pas descendre en dessous de 10% (11,2% en 2015, 10.5% en 2016).

**L'encours de dette propre du Département est de 164.2 M€ au 31 décembre 2017.**

**La capacité de désendettement est de 8.3 ans (8 ans en 2016).** Cet indicateur mesure le temps qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser son encours de dette en y consacrant l'intégralité de son épargne brute.

Le Département s'est fixé parmi ses objectifs de gestion de ne pas aller au-delà de 10 ans.

